



Faune sauvage : précautions à prendre pour la protéger

Cet article a été réalisé en collaboration avec l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage.

Il faisait partie intégrante auparavant d'une rubrique du site de l'Office appelée « Choisissez et dosez ».

En cultures annuelles

• Applications par pulvérisation

L'objectif principal est de limiter strictement la pulvérisation à la surface du champ et de la répartir uniformément en évitant localement les surdosages.

Les principales recommandations et vérifications à effectuer sont les suivantes :

- pendant les trajets cuve pleine, vérifier la fermeture étanche du couvercle du remplissage,
- l'alimentation des coupes doit être coupée avant la fourrière, celle-ci devant être traitée à la fin pour éviter que le gibier dérangé soit obligé de traverser une bordure traitée
- réaliser si possible le premier passage vers le milieu du champ pour repousser le gibier vers l'extérieur
- ne pas déborder sur les chemins et les fossés.

Le défanage des pommes de terre peut être dangereux pour la faune sauvage car à l'époque d'application, la pomme de terre est bon couvert, surtout dans les zones céréalières dépourvues de maïs.

Heureusement, les produits les plus toxiques, qui étaient responsables des très nombreux cas d'intoxication de lièvres dans le passé, ont été retirés du marché. Le défanage thermique n'a, à notre connaissance, pas d'impact sur la faune.

• Autres types d'applications

Concernant *les poudrages*, les poudres dérivent facilement en présence du vent et s'insinuent en profondeur dans la végétation ; il est important d'éviter d'atteindre les abris de la faune en bordure des parcelles.

Les *traitements insecticides des sols* sont le plus souvent réalisés avec des produits « microgranulés » épandus dans la raie de semis avec des distributeurs spéciaux montés sur les semoirs.

L'enfouissement dans le sol, au semis, réduit les risques d'intoxication pour le gibier, mais le danger est grand si les granulés restent à la surface du sol. Lors du chargement des trémies, il faut faire très attention à ne pas laisser tomber de granulés sur le sol, ni laisser s'échapper les « fines » (poussières), parfois présentes en fond d'emballages, facilement entraînées par le vent.

Les appareils doivent surtout ne pas fuir.

Lors de l'épandage, en bout de champ, lors du relevage, des granulés s'écoulent presque toujours. Pour limiter au maximum ces pertes, il faut éviter un relevage progressif en virant ; arrêter le tracteur en bout de ligne et relever les socs. Lors de la vidange, il ne faut jamais vider les reliquats de produits sur le terrain. Il faut vidanger le distributeur (trémie, doseur), au-dessus d'une bâche et à l'abri du vent pour récupérer tous les granulés.

Les semences sont une source de nourriture pour la faune sauvage et principalement les oiseaux granivores, aussi le traitement de semences implique que les substances utilisées soient le moins toxiques possible ou à défaut présenter un effet répulsif efficace.

En tout état de cause, les bonnes pratiques agricoles (et notamment de semis) doivent être respectées pour que ces semences soient bien enterrées et éviter qu'elles ne soient consommées. Il faut donc veiller à ce que les semis, même faits superficiellement, ne laissent pas de grains découverts et éviter tout déversement de grains à la surface du sol pendant toutes les phases de manipulation des sacs (transport, manutentions, remplissage du semoir et incidents lors du relevage du semoir).

Le passage d'un rouleau pour rappuyer le sol et enterrer les graines est à recommander si les structures du sol le permettent.

La consommation des graines de plus en plus coûteuses est dommageable aussi pour la qualité du semis. Il est donc de l'intérêt de tous de veiller à cette absence de consommation. Enfin, il est indispensable d'éviter les traitements de semences à la ferme sans matériel adapté. Les appâts empoisonnés s'utilisent pour protéger les cultures contre certains insectes, certains mollusques et plus spécialement les limaces, certains rongeurs mais également contre certains oiseaux, principalement les corbeaux nuisibles.

La lutte sous forme d'appâts, est celle qui présente, potentiellement, le plus de risques pour le gibier, notamment lorsque l'appât utilisé représente une nourriture possible ou lorsqu'il y a disette alimentaire plus particulièrement en hiver. C'est pourquoi ce genre de lutte exige beaucoup de prudence et le respect rigoureux de la réglementation.

Les mauvaises modalités d'application des appâts provoquent les intoxications d'animaux domestiques et sauvages. Si les ravageurs empoisonnés restent accessibles aux prédateurs et aux charognards, c'est toute la chaîne alimentaire qui risque indirectement l'intoxication comme le prouve le nombre d'espèces animales qui ont été affectées en Franche-Comté où la bromadiolone est largement utilisée. Ainsi, les appâts servant à détruire campagnols et mulots ne doivent pas être épandus à la volée. Ils doivent être enterrés ou mis sous les abris, hors d'atteinte de l'homme, des animaux domestiques et du gibier.

En cultures pérennes

Les vignes sont souvent très fréquentées par le petit gibier ou faune sauvage, du fait du « couvert » et de la facilité de circulation qu'elles offrent. Aussi, certains travaux, notamment le broyage et le désherbage, peuvent nuire à la faune, surtout en période de reproduction.

Les vignes désherbées chimiquement en plein sont peu favorables à la faune. Le désherbage sur les rangs est préférable à un désherbage total, ne serait-ce que pour le couvert restant disponible pour la faune et les insectes qu'il abrite.

Une autre solution est de semer entre les rangs et sur les bordures un mélange graminées – légumineuses où il ne sera fait aucun traitement.

Les vergers offrent également un abri favorable au petit gibier et faune sauvage, plus particulièrement, lorsqu'ils sont partiellement ou totalement enherbés. Les pratiques de désherbage localisé sont donc plus favorables à la faune sauvage.